



Peindre un enduit intérieur dans les règles de l'art

La critique est aisée, mais l'art est difficile ! Et l'art de peindre un enduit intérieur n'échappe pas à cette vérité ... Le présent Digest ne concerne que les supports intérieurs (murs et plafonds) constitués par des enduits au plâtre. Il a pour objectif de vous faire découvrir certains éléments essentiels de la NIT 249 que tout peintre devrait connaître pour atteindre le résultat auquel il s'est engagé vis-à-vis de son client.

Première règle : tenez compte du support

Méfiez-vous des supports abusivement qualifiés de 'prêts à peindre'. En effet, chaque support suffisamment sec et cohésif peut être peint ... mais ceci ne dit rien du résultat final souhaité. Or, celui-ci peut nécessiter des travaux préparatoires qui influenceront votre prix.

Une vérification préalable du support s'impose donc toujours et, dans certains cas, selon le niveau de qualité visé par votre client, vous aurez à effectuer des opérations préliminaires ou à conseiller que soient respectées les **tolérances géométriques** (planéité, horizontalité, verticalité, angles, etc.). L'**homogénéité** de l'aspect du support compte aussi, de même que sa **cohésion** : à quoi bon peindre un support qui s'effrite ? Et s'il n'est pas suffisamment **sec**, votre support n'est pas non plus 'prêt à peindre'.



Fig. 1 Humidité dans un mur enduit.

Pas plus que si vous observez la présence de **corps gras** ou de **produits colorés** susceptibles de migrer à travers la ou les couches de peinture que vous appliquerez.

Ce n'est bien entendu pas au peintre de faire la 'réception' de l'ouvrage du plafonneur, mais une reconnaissance du support par le peintre est néanmoins un préalable indispensable pour lui permettre de déterminer les opérations nécessaires à son travail.

Vous trouverez dans les tableaux 1 et 2 les principales tolérances géométriques et d'aspect qui sont acceptées sur les enduits au plâtre. En l'absence de prescriptions particulières, le plafonneur est tenu de fournir un travail correspondant au degré de finition 'normale' et à la classe d'exécution 'normale'.

Si, lors de l'examen du support, vous estimez que ces tolérances ne sont pas respectées, vous pourrez le faire remarquer ou proposer vous-même des travaux correctifs. Le travail normal du peintre ne comprend jamais la correction des tolérances géométriques du support comme, par exemple, sa planéité.



Fig. 2 Contrôle des tolérances de planéité sous la règle de 20 cm.

Une mention du type 'prêt à peindre' ou 'parfaitement lisse' ne préjuge en rien du niveau de finition d'un enduit intérieur. Il est donc déconseillé d'y faire référence dans les documents contractuels.

Ce sont les classes 'normales' ou 'spéciales' du degré de finition et des tolérances de planéité qui devraient être spécifiées dans le cahier des charges par l'architecte ou le maître d'ouvrage. Idéalement, celles-ci devraient être définies en tenant compte du fini souhaité pour la peinture.

Tableau 1 Irrégularités admissibles des enduits intérieurs en fonction de leur degré de finition.

Degré de finition	Description
Normale ⁽¹⁾	4 irrégularités ⁽²⁾ pour 4 m ² de surface 2 ondulations par longueur de 2 m
Spéciale ⁽³⁾	2 irrégularités pour 4 m ² de surface 2 ondulations par longueur de 2 m

⁽¹⁾ Le degré de finition normale est applicable en l'absence de prescriptions particulières dans les documents contractuels.

⁽²⁾ Les irrégularités peuvent consister soit en des zones locales irrégulièrement polies de 0,5 dm² maximum, soit en coups de plâtresse, soit en la présence de grains de sable.

⁽³⁾ Le degré de finition spéciale est à prescrire lorsqu'on souhaite un degré d'exécution III pour la peinture (voir tableau 3, p. 4).

Tableau 2 Tolérances de planéité des enduits intérieurs.

Classe d'exécution	Contrôle à la règle de	
	0,2 m	2 m
Normale ⁽¹⁾	2,0 mm	5,0 mm
Spéciale ⁽²⁾	1,5 mm	3,0 mm

⁽¹⁾ La classe normale est applicable en l'absence de prescriptions particulières dans les documents contractuels.

⁽²⁾ La classe d'exécution spéciale est à prescrire lorsqu'on souhaite un degré d'exécution III pour la peinture (voir tableau 3, p. 4).

Trois degrés d'exécution des travaux de peinture

À définir au préalable avec votre client ou son représentant, en fonction des exigences posées et du budget disponible. Les éléments suivants joueront un rôle particulièrement important dans le choix du degré d'exécution :

- la présence d'un contre-jour ou d'une lumière rasante qui accentue le moindre petit défaut du support
- la brillance de la peinture. Si votre client souhaite une peinture lisse et brillante, celle-ci accentuera également les défauts.

Ne pensez pas qu'une ou plusieurs couches de peinture, même de peinture dite très couvrante, vont permettre de camoufler les irrégularités d'un support. En aucun cas, l'application d'une ou de plusieurs couches de peinture ne remplacera une préparation adéquate du support.

En fonction de ces éléments, vous devrez donc procéder à la préparation du support. Le nombre d'opérations que comprendra cette préparation dépendra du degré d'exécution souhaité. On en distingue trois.

Degré I – Finition de base

On ne corrige ni la rugosité, ni la porosité, ni aucun autre défaut. On se contente d'enlever les poussières et on peint sur le support tel qu'il est, sans le corriger. Les irrégularités du support resteront visibles à travers la peinture et sont acceptées d'avance, de même que les variations dans la couleur et la brillance. Choisissez dans ce cas une peinture mate ou structurée, pour que les inévitables défauts soient moins visibles. **Ce niveau de finition ne convient habituellement pas aux enduits intérieurs au plâtre.**

Degré II – Finition standard

On corrige **localement** le support pour rendre sa surface relativement régulière. On élimine ainsi les trous, bavures, fissures, etc. On vise une uniformité dans la couleur et dans le pouvoir couvrant, tout en acceptant qu'il reste certaines zones d'aspect légèrement différent dans le rendu final. C'est ce niveau de finition qui est

généralement recommandé pour les peintures mates et satinées sur les enduits intérieurs au plâtre. C'est également le niveau de finition réalisé par défaut lorsque rien n'est spécifié au cahier des charges.

Degré III – Finition de qualité supérieure

Le support doit être uniformément lisse, sans aucune rugosité, pour obtenir une finition de très haute qualité, avec une grande uniformité dans la texture, le brillant et la couleur. Ce niveau d'exécution supérieur peut être réalisé pour tout type de peinture et est particulièrement conseillé en cas de peinture brillante, de contre-jour ou d'éclairage rasant.

Il faut remarquer qu'aucun des degrés d'exécution précités ne prévoit la rectification des tolérances géométriques du support comme la planéité. Celles-ci doivent donc être dans les limites fixées aux tableaux 1 et 2. Si vous prévoyez une finition de qualité supérieure (degré d'exécution III) pour la peinture, il est vivement conseillé de disposer d'un support conforme aux tolérances d'exécution spéciales reprises dans ces tableaux.



Fig. 3 Enduisage du peintre au couteau.

Quels sont les travaux préalables réalisés par le peintre ?

L'ampleur et la nature des travaux préliminaires déterminent en grande partie le résultat et le coût de la mise en peinture. Le schéma qui suit montre trois niveaux d'intervention préalable possibles correspondant à trois degrés d'exécution :

- I on peint sur les aspérités et les trous du support, sans les avoir supprimés
- II on racle les aspérités (égrenage/ébarbage), on comble les trous (rebouchage), on élimine les irrégularités de surface telles que bullages ou balèvres (dégrossissage) et puis on peint. Si nécessaire, le support est **localement** révisé au moyen d'un enduit de peintre
- III on racle, on comble et on dégrossit comme au point précédent, mais on ajoute encore, par-dessus ce support amélioré, un enduit de peintre sur toute la surface (enduisage complet). Cet enduit est destiné à le lisser et l'uniformiser plus encore avant sa mise en peinture.

Le tableau 3 vous donne les opérations de préparation à réaliser pour chaque degré d'exécution souhaité.

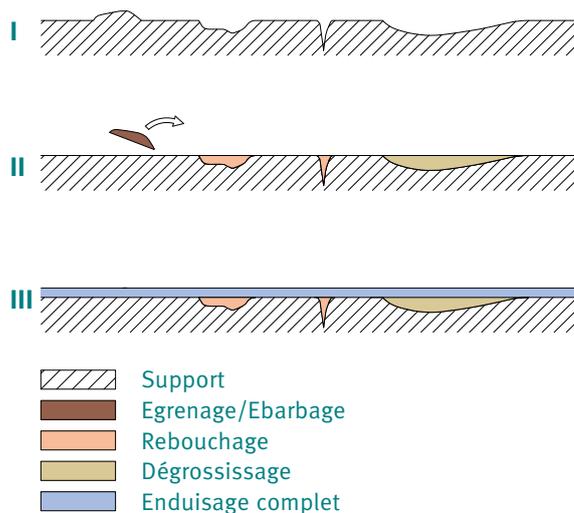


Fig. 4 Opérations de préparation du support pour chacun des degrés d'exécution de la peinture (I, II, III).

Enduit de plafonneur et enduit de peintre, quelles différences ?

Les **enduits de peintre** ne peuvent en aucun cas remplacer les enduits de plafonneur. Les produits utilisés pour l'enduisage complet sont en effet formulés pour être mis en œuvre en épaisseurs très faibles (entre 1 et 2 mm). Ils ont pour but

Tableau 3 Opérations de préparation et de finition réalisées par le peintre sur un enduit intérieur.

Opérations de préparation et de finition réalisées par le peintre	Degré d'exécution		
	I	II	III
1. Brossage et/ou époussetage	X	X	X
2. Egrenage et/ou ébarbage		X	X
3. Rebouchage et dégrossissage local ⁽¹⁾		X	X
4. Enduisage complet			X
5. Ponçage et époussetage			X
6. Couche de fond	X	X	X
7. Révision locale à l'enduit (si nécessaire)		X	
8. Ponçage et époussetage (aux endroits révisés)		X	
9. Couche de fond (aux endroits révisés)		X	
10. Couche intermédiaire		⁽²⁾	X
11. Couche de finition	X	X	X

⁽¹⁾ Le dégrossissage ne concerne que des zones limitées ne couvrant pas plus de 10 % de la surface à peindre.
⁽²⁾ Une couche intermédiaire peut être nécessaire selon la teinte à appliquer et la nature du support. Cette opération se fait en accord avec le prescripteur.



Fig. 5 Enduisage du peintre à l'aide de la spatule.

d'obtenir un support lisse et d'aspect uniforme, mais pas de rectifier la planéité du support.

Les **enduits de plafonneur**, de texture plus grossière, sont formulés pour être mis en œuvre en épaisseurs habituellement comprises entre 8 et 12 mm. Leur objectif principal est de constituer une couche intermédiaire entre gros œuvre et finitions.

Les enduits de peintre sont des produits se présentant généralement sous forme de poudre à laquelle on ajoute de l'eau sur chantier. Il existe également des produits prêts à l'emploi. Ces enduits sont généralement appliqués au couteau localement (rebouchage, dégrossissage) ou sur l'ensemble de la surface. Dans ce dernier cas, on parle d'un enduisage complet, qui peut être appliqué en une couche (enduisage simple) ou en deux passes (enduisage repassé).

Faire rimer peinture, humidité et température ?

Une température ambiante comprise **entre 10 et 25 °C** est en principe requise pour effectuer des travaux de peinture à l'intérieur. Méfiez-vous



Fig. 6 Humidimètre électrique.

aussi de l'humidité relative dans l'air ambiant. Si elle est supérieure à 85 %, il y a risque de condensation ! Mieux vaut alors s'abstenir. Dans tous les cas, conformez-vous aux instructions du fabricant.

Par ailleurs, si vous constatez que le support n'est pas tout à fait sec, il y a lieu de mesurer son **taux d'humidité** au moyen d'un humidimètre électrique (figure 6). Pour des enduits au plâtre placés dans des conditions 'normales' (humidité relative de l'air ambiant de 65 % et température de 20 °C), celui-ci doit être inférieur à ± 1 % de la masse.

Si un excès d'humidité est constaté et que celui-ci est dû à un temps de séchage trop court de l'enduit intérieur, il convient d'attendre que le support soit sec avant de le peindre. Si l'excès d'humidité semble lié à une remontée d'humidité, le maître d'ouvrage devrait en être averti.

Réception des travaux de peinture : pas n'importe comment

La réception de travaux de peinture ne peut se faire en les soumettant artificiellement à un éclairage indirect ou rasant, car, dans ces conditions, le moindre défaut – pourtant invisible sous un éclairage normal – serait crûment révélé. Et si la peinture est brillante, le verdict du test sous éclairage rasant sera plus cruel encore ! Selon les

règles de l'art, la réception d'un travail de peinture se fait à l'œil nu, sous un éclairage naturel, perpendiculairement à l'ouvrage et à une distance d'environ deux mètres, car c'est comme cela que, dans la vie courante, le travail du peintre sera quotidiennement apprécié.

À cela, on peut objecter que la surface peinte à réceptionner se situe parfois déjà en un lieu soumis à un éclairage indirect ou est destinée à recevoir un éclairage rasant. Dans ce cas, pour réduire sensiblement les petites irrégularités qui restent inévitablement apparentes, surtout si la peinture est brillante, le bon conseil est d'opter dès le départ pour une finition de haute qualité tant pour les travaux d'enduisage (tableaux 1 et 2, p. 2) que pour les travaux de peinture (tableau 3, p. 4).

Encore des questions ?

La **Note d'information technique (NIT) n° 249** du CSTC 'Guide de bonne pratique pour l'exécution des travaux de peinture' détaille l'application de peintures, vernis et lasures pour le bâtiment et les ouvrages de génie civil.

www.cstc.be/go/MyBBRI

Pour télécharger gratuitement la NIT 249 en tant que membre du CSTC, il vous faut un compte My.BBRI que vous pouvez facilement créer en vous identifiant sur la page d'accueil du site www.cstc.be, avec les codes que le CSTC vous a envoyés. Et si vous ne retrouvez plus vos codes, signalez-le au service Publications (publ@bbri.be), à qui vous pourrez également vous adresser pour acheter la NIT en version imprimée.

Le **Fonds de Formation professionnelle de la Construction (FFC)** a, pour sa part, édité un manuel très pratique destiné au peintre-décorateur débutant (Partie 1 : supports de type enduit, à l'intérieur) et téléchargeable sur <http://ffc.constructiv.be>

